

Document d'action

1. IDENTIFICATION

Pays	Niger		
Intitulé	Référence: T05-EUTF-SAH-NE-01 Migrant Resource and Response Mechanism (MRRM) Phase II		
Coût total	7 000 000 EUR		
Méthode d'assistance/Modalités de mise en œuvre	Direct management, Pillar Assessed Grant Agreement. OIM		
Code CAD			

2. JUSTIFICATION ET CONTEXTE

2.1. Résumé de l'action et de ses objectifs

L'action proposée se fonde sur le « Mécanisme de Réponse et de Ressources pour les Migrants » (MRRM) que l'OIM Niger met en place depuis août 2015, et vise l'extension du MRRM pour une réponse coordonnée de long terme, s'appuyant sur les structures nationales. L'objectif global de ce programme est de soutenir la réponse du Niger aux flux migratoires complexes qui traversent son territoire, notamment en promouvant le développement économique et social à travers les migrations circulaires. Des alternatives efficaces et durables à la migration irrégulière seront proposées, et des activités de développement dans la région mises en place.

L'action se développe en trois composantes :

Une première composante, axée sur la « Gouvernance » a pour objectif d'assister les autorités nationales et régionales dans la mise en œuvre du Mécanisme (MRRM) et de développer la gouvernance migratoire à travers ce mécanisme.

Une seconde composante, axée sur la « Protection » vise à renforcer les capacités des autorités locales afin de mieux protéger les migrants en transit et de retour au Niger, pour minimiser l'impact négatif sur la stabilité dans les zones de transit et retour.

Une troisième composante, axée sur le « Développement », constitue le cœur de l'action proposée, à travers le soutien aux initiatives visant à promouvoir la migration et le développement, ainsi que les alternatives à la migration irrégulière, en partenariat avec les autorités locales, régionales et la société civile.

L'action se déroulera sur 36 mois avec un budget estimé à 7 million EUR.

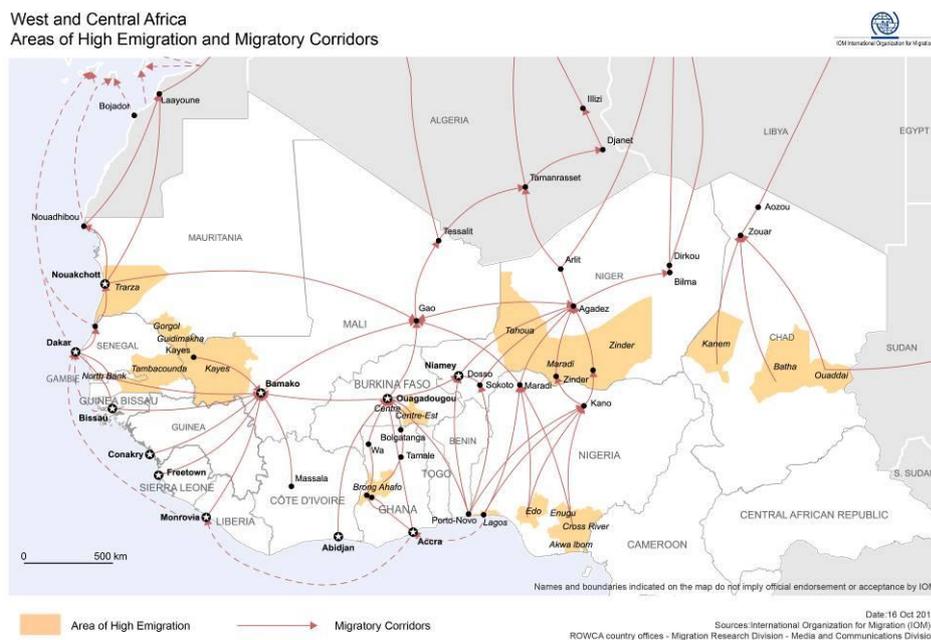
2.2. Contexte

2.2.1. Contexte national

Le Niger est l'un des pays les moins développés dans le monde (187/187, PNUD 2014), et avec la croissance démographique la plus élevée (moyenne de 7.6 enfants par femme). En conséquence, son taux de dépendance est très élevé, près de 70% des 17 millions d'habitants étant âgés de moins de 24 ans (50% âgés de 0-14 ans). D'autre part, le Niger est un pays enclavé, dont les deux tiers de la superficie (1.267.000m²) sont désertiques. L'économie est largement tributaire de l'agriculture de subsistance et est vulnérable aux conditions climatiques défavorables et l'insécurité régionale. Au final, l'instabilité dans les pays voisins (notamment le Mali, la Libye et le Nigeria), les conflits internes dans certaines régions, les activités des organisations criminelles et terroristes transnationales (AQMI, Mujao, Al-Charia, Boko Haram, Al-Mulathameen etc.), la sécheresse et les inondations périodiques, et la création de l'espace de libre circulation de la CEDEAO sont tous des facteurs qui façonnent les mouvements migratoires qui affectent ce pays, à la fois comme pays d'origine et de transit. Bien qu'il soit considéré comme relativement stable, les déplacements de population et la croissance continue de «ghettos» de migrants le long des routes migratoires augmentent la pression sur ses ressources déjà limitées (alimentaires, foncière etc.) et pourrait constituer une menace pour l'équilibre sécuritaire fragile, notamment dans le nord Niger.

2.2.2. Contexte sectoriel: Politiques et enjeux

Le Niger est l'un des pays pivots sur les routes migratoires d'Afrique subsaharienne vers l'Union européenne et en particulier vers l'Italie. Environ 2 500 migrants par semaine (nigériens et ouest africains) et 120 000 migrants par an traverseraient le Niger en passant par la région d'Agadez (estimation OIM/gendarmerie Séguédine). Depuis Agadez, les migrants se rendent soit vers Dirkou pour gagner la Lybie puis l'Europe ou en revenir, soit par Arlit, en direction et de retour de l'Algérie (se référer à l'illustration ci-dessous).



Ces flux migratoires, aux racines socio-économiques, politiques et historico-culturelles complexes, constituent des facteurs essentiels de dynamisme et de transformation du pays,

notamment dans ses zones transfrontalières. Ils affectent l'espace nigérien à travers leurs conséquences socioéconomiques et politiques, et suscitent des enjeux de développement, de sécurité nationale et internationale, de droits humains, en même temps qu'ils posent des défis à toutes les parties concernées (migrants, pays de départ et d'accueil).

Le gouvernement nigérien reconnaît l'urgence de traiter les flux migratoires, en particulier depuis la mort de migrants nigériens dans le Sahara (2012) et dans le contexte de la détérioration de la situation sécuritaire régionale. Il a ainsi mis en place en 2007 un comité interministériel pour élaborer une politique migratoire visant à mieux gérer les flux migratoires internes et internationaux. Cependant, aucun document n'a encore été adopté, et le pays manque de moyens pour contrôler efficacement ses longues (5834 km) et poreuses frontières, faire face aux menaces de sécurité posées par les groupes terroristes et criminels transnationaux, assurer la sécurité humaine pour les communautés dans les zones frontalières et le long des routes migratoires et garantir la protection des migrants et de leurs droits. Les autorités ont besoin de soutien et d'appui technique pour développer leur politique migratoire et pour garantir dans la durée la mise en œuvre d'initiatives concrètes pour faire face à ces défis.

D'autre part, les migrants au Niger sont extrêmement vulnérables, et subissent différents types d'abus (exploitation, confiscation de documents voire d'argent, maltraitance etc.) au cours de leur parcours migratoire. Les trajets dans le désert sont longs et dangereux, et les migrants se retrouvent souvent isolés, en mauvaise condition physique, sans documents, sans moyens de communication, et sans possibilité de terminer leur voyage ou de retourner dans leurs pays d'origine. Beaucoup d'entre eux ont besoin de protection, et les autorités – notamment au niveau local – se trouvent démunis face à l'urgence de leur situation.

Au final, de nombreux migrants se retrouvent sur les routes du Niger dans l'espoir de trouver un emploi qui leur permette de subvenir à leurs besoins et ceux de leurs familles, et sont prêts à prendre des risques importants pour cela. Les manques d'opportunité dans leurs régions d'origine et/ou le manque d'informations sur les possibilités existantes les poussent à partir, malgré les privations et souffrances que le voyage peut engendrer.

L'expérience de l'OIM, actif dans le pays depuis 2006, a montré que l'aide au retour volontaire et à la réintégration (AVRR) peut leur offrir un nouveau départ durable dans leur région d'origine. La participation de migrants potentiels et de migrants dans les activités communautaires et activités de réinsertion peut aider à générer des alternatives à la migration irrégulière, en particulier si elles sont accompagnées de mesures structurelles pour lier la migration et le développement.

C'est pour faire face à ces multiples défis que l'OIM développe actuellement une approche globale appelée « *Migrant Resource and Response Mechanism* » (MRRM), qui a pour ambition de rassembler en un seul mécanisme une large gamme de services et d'assistances que l'OIM fournit habituellement aux migrants et à ses États membres, en coordination avec les autorités et partenaires. Le MRRM intègre l'assistance directe aux migrants, l'aide au retour volontaire et à la réintégration, la collecte et analyse de données, mais vise aussi à renforcer ou à établir des cadres de protection dans les pays d'origine, de transit et de destination le long des routes migratoires. Le présent projet propose de renforcer ces activités tout en créant le lien avec le développement socio-économique et d'offrir ainsi une réponse coordonnée de long terme, s'appuyant sur les structures nationales et régionales.

2.3. Enseignements tirés

Depuis 2011 l'OIM fournit de l'assistance aux migrants dans le cadre de ces centres de transit à Agadez, Arlit, Dirkou et Niamey. Les migrants sont hébergés temporairement (généralement quelques jours) et reçoivent de la nourriture, kits d'hygiène, des soins médicaux et un appui psycho-social. Ils sont ensuite rapatriés volontairement dans leurs pays et région d'origines. Depuis août, certains bénéficient également de projets de réintégration, avec leurs communautés d'origine. Par ailleurs l'OIM assiste les mineurs non accompagnés dans le cadre de la procédure de retracement familial, et prend en charge les victimes de traite, jusqu'à leur retour et réintégration dans leur pays d'origine.

En dehors de l'enregistrement dans les centres de transit (Arilit, Dirkou, Agadez et Niamey), il existe peu d'informations fiables pour quantifier et appréhender les flux migratoires qui traversent le pays. De manière ponctuelle, l'OIM mène des enquêtes et publie des études pour tenter de combler cette lacune. Ainsi, dans le cadre du projet « Soutenir les migrations sûres et informées au Niger », financé par l'Union Européenne et cofinancé par le Ministère de l'Intérieur de l'Italie, une opération pilote de profilage a été réalisée en juillet 2015, en collaboration avec les réseaux de diasporas¹, auprès des migrants irréguliers en transit au Niger vers la Méditerranée. Cette enquête vient renforcer les résultats des profilages effectués auprès des migrants de retour assistés par l'OIM (nigériens et d'autres nationalités), à savoir que pour près de 95% d'entre eux, leur volonté d'améliorer leurs conditions de vie et de chercher de meilleures opportunités professionnelles est la principale raison pour laquelle ils décident de migrer. La plupart d'entre eux ont exprimé leur désespoir et leur frustration en raison du manque d'opportunités et de perspectives d'emploi dans leurs communautés d'origine, et seulement 20% avaient un travail formel dans leur pays d'origine.

La majorité des migrants sont originaires du Sénégal, du Mali, de la Gambie, de la Côte d'Ivoire, d'autres groupes importants se déplacent depuis le Cameroun, le Burkina et le Niger. Ils sont la plupart originaires de pays de la CEDEAO et donc jouissent de la liberté de mouvement et d'entrer légalement Niger. De même les autorités nigériennes sont impuissantes à renvoyer les migrants en provenance des pays de la CEDEAO qui tentent de traverser illégalement vers la Libye ou l'Algérie. En l'absence de possibilités de retour volontaire beaucoup restent bloqués au Niger sans d'autre choix que d'essayer de gagner assez pour payer la poursuite du voyage.

L'expérience de l'OIM montre que la participation de migrants potentiels et de migrants dans les activités communautaires et activités de réinsertion peut aider à générer des alternatives à la migration irrégulière, en particulier si elles sont accompagnées de mesures structurelles pour lier la migration et le développement. L'action proposée se fondera sur les expériences de la phase I du MRRM qui auront eu le plus d'effets positifs, et appuiera également la mise en œuvre des recommandations qui seront formulées lors du sommet de la Valette. L'implication des autorités – tant nationales que locales – sera particulièrement recherchée afin de garantir leur appropriation du mécanisme et la durabilité des résultats.

2.4. Actions complémentaires

Au Niger, le développement, la sécurité et la migration sont étroitement liés. Des milliers de migrants, pour la plupart sans papiers, transitent chaque semaine par Agadez en suivant les

¹ *L'Association des Ressortissants Burkinabé au Niger, l'Association des Ressortissants Sénégalais au Niger, le Cercle des Ivoiriens au Niger et le Conseil de Base des Maliens du Niger.*

mêmes routes que les trafics d'armes et de drogue. Les zones de transit des migrants sont sous l'influence des groupes extrémistes qui sévissent dans le nord Niger, notamment aux frontières avec le Mali, l'Algérie, la Libye et le Tchad.

Différents gouvernements et acteurs internationaux, à l'instar d'EUCAP Sahel, de l'UE, la France, l'Espagne, l'Allemagne et la GIZ, le Japon et du PNUD, sont actifs ou soutiennent des initiatives visant à améliorer la gestion des frontières. L'OIM, dans le cadre de son programme de gestion, des frontières met en œuvre une variété d'activités dans ce domaine, en étroite coordination avec les principaux partenaires. Que ce soit pour les formations à destination des autorités frontalières - portant sur la lutte contre la traite, contre la contrebande et pour la protection des migrants - ou pour la fourniture d'équipements, les complémentarités avec des partenaires comme EUCAP sont recherchées. Le projet que gère l'OIM actuellement est régional, le site de gestion étant à Niamey : il couvre le Mali, la Mauritanie et le Burkina Faso. Du fait de l'augmentation probable des contrôles aux frontières extérieures à la CEDEAO plus de migrants vont se retrouver au Niger pour des périodes variables, et certains pourront bénéficier de l'assistance et des activités de réinsertion offerts dans le cadre du MRRM.

Enfin, la stratégie de la CEDEAO pour lutter contre la migration irrégulière est en cours d'élaboration. Les synergies sont d'ores et déjà recherchées, et seront explorées une fois la stratégie publiée, afin que des actions concertées concrètes puissent être développées. C'est par exemple le cas en ce qui concerne le renforcement des contrôles aux frontières, les formations professionnelles et la coordination régionale des agences nationales de l'emploi dans les pays de la CEDEAO.

2.5. Coordination des donateurs

L'action proposée est fondée sur l'expérience de différents projets financés de manière coordonnée par :

Le Ministère de l'intérieur Italien : grâce à un apport de 1 million d'euros, l'Italie a permis le démarrage rapide du MRRM – phase I. Le projet a débuté en août 2015 pour une période courte (5mois). Ce financement permet d'assurer une assistance directe aux migrants en détresse (hébergement, soins, nourriture etc.) dans les centres de transit de l'OIM (Agadez, Dirkou, Arlit, Niamey). Surtout, l'accent est porté sur la mise en œuvre de projets de retour et réintégration pour 150 migrants originaires des zones d'origine principales. Les activités sont en cours au Niger, Sénégal et Gambie.

Le Royaume-Uni: DFID a annoncé le financement du renforcement de la phase I du MRRM à hauteur de 1,3 millions GBP, pour une période de mise en œuvre rapide (6 mois, dates à confirmer). En plus de renforcer les activités de retour et réintégration, ce projet permettra de mettre en œuvre de nouvelles activités, à l'instar de petits projets de développement autour d'Agadez, d'appui au gouvernement pour les activités de lutte contre la traite des êtres humains, ou d'activités de sensibilisation.

L'Union Européenne: le projet « Niger: Renforcement de la gouvernance de la migration et de la réponse aux flux migratoires mixtes dans la région d'Agadez (AGAMI)», sera financé à travers l'Instrument pour la Contribution à la Stabilité et la Paix (IcSP), et commencera en novembre 2015 pour une période de 12 mois. Par ce projet, la continuité des activités de retour et réintégration pourra être assurée. D'autre part, des études et analyse de marché dans les régions d'origine principales (Sénégal, Mali, Gambie et Nigéria) seront menées pour

adapter les actions aux réalités de terrain. Enfin, un suivi des flux (de départ et de retour) commencera à partir de novembre dans la région d'Agadez (frontière Libyenne), ce qui permettra d'avoir des estimations fiables sur le nombre, la destination et la composition des convois qui transitent par cette région. Les flux restent pour le moment très mal connus, ce qui rend la planification difficile pour tous les acteurs.

La coordination avec les bailleurs et partenaires se fait à tous les niveaux, depuis le bureau de l'OIM au Niger, les bureaux régionaux de Dakar, Bruxelles et du Caire, le siège de l'OIM à Genève et dans les capitales où siègent les donateurs (Londres et Rome pour les activités actuelles).

Au niveau global, l'OIM a lancé en mai 2015 son plan de réponse pour la crise en Méditerranée, et un plan d'action détaillé incluant les demandes de financements est en préparation au siège et niveaux régionaux.

Une des forces de l'approche MRRM proposée est de maximiser les ressources disponibles et de les orienter là où les effets peuvent être plus importants, grâce à une méthodologie factuelle, comme décrit plus haut. Le mécanisme MRRM permet également d'identifier, explorer et éventuellement promouvoir les partenariats avec les projets existants et initiatives conduites par les gouvernements et autres partenaires pour se focaliser sur les moteurs de la migration et le développement local dans les zones ciblées.

3. DESCRIPTION DÉTAILLÉE

3.1. Objectifs

L'objectif global du programme et les objectifs spécifiques sont:

Objectif global: Soutenir la réponse du Niger aux flux migratoires complexes, promouvoir des alternatives faisables et efficaces à la migration irrégulière depuis le Niger et promouvoir le développement économique et social à travers les migrations circulaires dans la région.

Objectif spécifique 1: Assister les autorités nationales et régionales dans la mise en œuvre du Mécanisme de Réponse et de Ressources pour les Migrants (MRRM) et développer la gouvernance migratoire à travers ce mécanisme.

Objectif spécifique 2: Renforcer les capacités des autorités locales afin de mieux protéger les migrants en transit et de retour au Niger, pour minimiser l'impact négatif sur la stabilité dans les zones de transit et retour.

Objectif spécifique 3: Soutenir les initiatives visant à promouvoir la migration et le développement, ainsi que les alternatives à la migration irrégulière, en partenariat avec les autorités locales, régionales et la société civile.

Tout en poursuivant ces objectifs, l'OIM travaillera pour créer des conditions favorables et des capacités adéquates pour faciliter les mouvements intra régionaux (ou migration circulaire) à partir et depuis le Niger vers l'Afrique de l'Ouest. L'objectif est de maximiser la contribution des flux migratoires ordonnés et bien-gérés au développement socio-économique, tant au niveau des pays et localités d'origine, qu'au niveau régional.

3.2. Résultats escomptés et principales activités

Les résultats escomptés sont:

Résultat escompté 1 (R1): Le MRRM est renforcé en partenariat avec les autorités nationales et régionales et contribue ainsi à une meilleure coordination en matière de migrations ainsi qu'à une gouvernance migratoire accrue.

Sous cette composante, le projet cherchera à renforcer le cadre institutionnel nécessaire pour une bonne gestion des migrations. Ensemble avec les partenaires européens, régionaux et nationaux, l'OIM appuiera les organes de coordination et de politique migratoire au niveau national.

Le Niger est en effet doté de différents organes interministériels qui ont des compétences dans le domaine des migrations, mais souvent ces instances ne fonctionnent pas dans les faits et les politiques migratoires sont incomplètes et morcelées. Dans le cadre du présent projet l'OIM propose à appuyer les autorités à réactiver les mécanismes existants et de systématiser les approches afin de préparer un graduel transfert des fonctions du MRRM au Gouvernement nigérien et soutenir les autorités à minimiser les risques et maximiser les bénéfices des migrations.

Ainsi, les activités proposées afin d'atteindre ce résultat seront menées en étroite consultation avec d'autres acteurs de soutien au niveau institutionnel et stratégique des questions et politiques migratoires, notamment l'Union Européenne et la CEDEAO afin d'aider les autorités à identifier les mécanismes appropriés. Les activités s'efforceront également à contribuer à la mise en œuvre des recommandations internationales, notamment du Sommet de la Valette qui se tiendra en novembre 2015.

A1. Appui à la création d'un organe national de concertation et de coordination en matière de bonne gouvernance migratoire / MRRM, par exemple sous le comité interministériel sur les migrations si celui-ci est réactivé. Soutien au recensement des autorités pertinentes, développement des termes de référence, appui à son fonctionnement et à la tenue de réunions périodiques.

A2. Appui au développement d'une stratégie nationale de transfert graduel du MRRM aux autorités. Chaque composante (protection, assistance pour les migrants, migration circulaire, migration et développement, lutte contre la traite humaine, contre le trafic des migrants, formations pour les migrants) sera graduellement et partiellement transférée aux autorités. Afin que le transfert soit effectif et durable, l'OIM travaillera également avec les autorités afin de sécuriser les allocations budgétaires et de ressources, humaines et matérielles, nécessaires pour le bon fonctionnement MRRM.

A3. Appui au développement de politiques locales et de procédures opérationnelles standardisées (SOP) pour la mise en œuvre des composantes du MRRM au niveau local. Ces documents locaux seront adaptés aux contextes spécifiques locaux et pourront prendre en compte les besoins spécifiques de développement et des profils des migrants présents.

A4. Familiarisation des autorités avec les bonnes pratiques en matière de MRRM. L'accent sera mis ici sur les questions de migration circulaire et de migration et développement, questions qui sont nouvelles pour le Gouvernement nigérien. Les activités

sous ce volet contribueront à accroître la connaissance sur les potentiels de développement des migrations et les atouts de migrations régulières.

Budget indicatif R1 : 1 000 000 EUR

Résultat escompté 2: Les capacités des autorités locales sont renforcées pour assurer une protection adéquate aux migrants en transit et de retour au Niger et ainsi minimiser l'impact négatif sur la stabilité dans les zones de transit et de retour.

A2.1 Assistance directe aux migrants, retour volontaire assisté et réintégration (AVRR)

L'assistance directe aux migrants dans les centres d'accueil et de transit (Agadez, Dirkou, Arlit) continuera tout au long de cette phase II. Les aménagements (orientation, sensibilisation etc.) dans le centre d'Agadez seront renforcés en fonction des besoins soulevés de la première phase. Tous les services seront mis à la disposition des migrants les plus vulnérables, tels que les victimes de traite et d'exploitation, les enfants migrants non accompagnés ainsi que les personnes ayant besoin d'une protection internationale, en coopération avec le HCR. D'autre part, les activités de retour et réintégration se poursuivront sur base des recommandations de la première phase et seront étendues à d'autres communautés d'origine afin d'encourager le développement socio-économique des zones à fort potentiel migratoire. Si dans la première phase l'OIM menait à bien ces différentes tâches, durant cette deuxième phase, les autorités locales du Niger en coordination avec les bureaux correspondant dans les pays d'origine, prendront progressivement le relai des différentes composantes.

A2.2 Bureau d'orientation à Arlit, Dirkou et pays d'origine.

Suivant le modèle du centre d'Agadez, des espaces d'échange et de sensibilisation seront créés dans les centres d'Artil et de Dirkou. Les espaces dédiés aux consultations privées et à l'orientation individuelle serviront comme relais entre les différents centres. Les migrants pourront ainsi recevoir de l'information sur les alternatives disponibles depuis Arlit et Dirkou et pourront être réorientés vers Agadez pour poursuivre les discussions sur les plans de réintégration.

D'autre part, les bureaux d'orientation existants dans les pays de la sous-région, en fonction des régions d'origine les plus importantes, seront renforcés afin d'assurer un relai effectif entre les bureaux d'orientation au Niger et le pays d'origine des migrants. Les pays où de tels services n'existent pas seront appuyés en coordination avec la CEDEAO et les Ministères de l'Intérieur ou des Affaires étrangères respectifs pour leur création et mise en place.

A.2.3 Voyage d'étude pour les bureaux d'orientation

Certains pays de la sous-région ne disposent pas de bureau d'orientation pour les migrants de retour ou en partance alors que d'autres sont déjà bien établis et ont accumulé assez d'expérience pour faire part des leçons apprises et bonnes pratiques. Dès lors, l'OIM propose d'organiser en coordination avec la CEDEAO, trois (3) voyages d'études pour que les nouveaux bureaux d'orientation puissent visiter ceux déjà établis et ainsi partager leur expériences. Le bureau d'orientation d'Agadez pourra également faire l'objet de visites, afin que les participants aient une vue d'ensemble du mécanisme.

A2.4 Appui dans l'opérationnalisation des bureaux décentralisés de l'Agence nationale de Lutte contre la traite des personnes et le trafic illicite des migrants.

Selon le décret constituant l'Agence Nationale de Lutte contre la Traite des Personnes et le Trafic Illicite de migrants (ANLTP), la structure de l'agence se compose de : 10 cellules d'écoute et de conseils, de bureaux régionaux, de bureaux départementaux et des bureaux communaux. Le Plan d'Action de Lutte contre la traite approuvé par le Gouvernement du Niger en Juillet 2014 mentionne la création de ces différents bureaux. L'OIM durant cette deuxième phase renforcera la structure de l'Agence afin d'assurer une couverture nationale et opérationnelle.

A.2.5 Renforcement du mécanisme de référencement et formation continue

Le système de référencement pour les cas de traite et de trafic sera renforcé et son principe disséminé au niveau des départements et des communes via les bureaux décentralisés de l'ANLTP. Une procédure établie entre les centres de transit et les bureaux décentralisés de l'ANLTP sera mise en place afin d'assurer que les migrants puissent faire valoir leurs droits et accéder aux moyens à disposition pour obtenir réparation. Enfin, afin d'assurer une continuité et pérennité dans les services offerts par les bureaux de l'ANLTP et les cellules d'écoute et de conseils, un système de formation continue sera mis en place pour leur personnel.

A.2.6 Collecte et analyse des données

La cartographie de l'ensemble de points clés de départ et de transit des migrants continuera pendant cette deuxième phase. A ceci s'ajoutera, une évaluation des services disponibles, de leur accessibilité et de l'infrastructure présente dans les villages d'origine et de retour des migrants nigériens. Cet état des lieux qui se fera de manière continue permettra d'évaluer les besoins de renforcements des services et infrastructures des villages. La méthodologie pour les « village assessment surveys (VAS) » a été utilisée par l'OIM dans de contextes similaires, tel que le Sud Soudan, dans zones reculées et d'accès difficile par les autorités nationales sans l'appui technique et financière de l'OIM et ses bailleurs².

Budget indicatif R2: 2 000 000 EUR

Résultat escompté 3: Une série d'opportunités de développement interconnectées et viables pour les migrants et les communautés locales présentes sur la route migratoire Afrique de l'Ouest/ Méditerranée centrale sont développées, soit directement par ce projet, soit indirectement par l'orientation et le référencement vers des initiatives de développement existantes ou prévues.

Ce résultat est au cœur de la stratégie MRRM. A travers ce mécanisme, des projets et opportunités de développement seront identifiés, évalués et développés pour les migrants, les migrants potentiels, les membres des communautés, le long des principales routes migratoires.

Au travers de la phase I en cours, des études sur l'impact de la migration dans la région d'Agadez et des analyses du marché du travail dans les principaux pays d'origine seront produites. Elles permettront d'identifier et d'adapter les possibilités de développement local, en collaboration avec les autorités nationales et régionales.

En outre, les évaluations des projets de réinsertion commencés sous la phase I permettront d'orienter la planification des nouvelles activités : les projets qui auront bien fonctionné

² <http://iomsouthsudan.org/tracking/vas>

seront encouragés, contrairement à ceux qui auront eu des effets plus limités sur les communautés ciblées.

Des discussions ont été entamées avec les pays d'origine et la CEDEAO sur les projets de développement existants et prévus. Elles continueront et seront intensifiées afin de maximiser le nombre de projets de développement disponibles et réalisables dans les zones de forte concentration de migrants de retour, en transit et potentiels, qui sont généralement les régions les moins développées de ces pays.

De façon générale, les activités proposées ci-dessous pourront être modifiées, et certaines ajoutées, en fonction des résultats des études (avril-juin 2016) et évaluation (décembre 2015-mars 2016) en cours.

A3.1 Mise en œuvre d'initiatives de développement directement financés par le projet à travers le MRRM

Des initiatives communautaires seront mises en œuvre dans les principales zones de départ, transit et retour des migrants de la région. Ils cibleront à la fois les migrants et les membres des communautés locales.

Les critères et le processus de sélection seront élaborés avec l'objectif d'utiliser ces initiatives pour 1) promouvoir le développement communautaire dans les zones ciblées: 2) référer les bénéficiaires ayant suivi les modules de formations professionnelles qui souhaitent s'installer temporairement au Niger 3) créer des opportunités d'investissement pour le secteur privé et la diaspora.

Des plans d'épargne pour les bénéficiaires³ seront développés pour accompagner le processus et préparer le retour et la réinsertion.

A3.2 Formations professionnelles au niveau national et régional

Des formations professionnelles seront organisées au niveau régional sur la base des opportunités sur le marché du travail identifiées sur les routes migratoires. Ainsi les bénéficiaires formés au Niger pourraient être référés dans un autre pays de la région (par exemple le Mali) et vice-versa. Pour des raisons sociales et parfois psychologiques, les migrants sont souvent plus disposés à faire certaines activités, notamment qui recourent à de la main d'œuvre non qualifiée, comme le travail dans les mines etc.), dans un pays tiers plutôt que dans leur propre pays. Cette composante tient compte de cet aspect pour élargir l'offre de travail pour les bénéficiaires du projet, avec une dimension régionale du marché du travail.

D'autre part, les possibilités de migration légale dans la région seront explorées avec les gouvernements, le secteur privé ou d'autres partenaires qui sponsorisent la formation. Des modules axés sur l'éducation civique, la lutte contre la traite, la sensibilisation anti-contrebande, les compétences de base (lecture, écriture) ou des formations linguistiques pourront être développés, de façon complémentaires aux activités professionnelles. En effet, les migrants sont souvent analphabètes ou manquent de compétences de base en raison de leur

³ Des plans d'épargne vont offrir la possibilité au bénéficiaire d'opter pour différents forfaits qui peuvent inclure des incitations pour couvrir l'éducation pour un enfant (par exemple pour un an), le traitement de la santé pour un membre de la famille (avec un plafond). Une partie des économies peut être doublée ou complétée lorsque le bénéficiaire confirme sa décision de retourner au pays d'origine, par exemple.

abandon précoce de l'école, ce qui a des répercussions sur leur employabilité, y compris pour les travaux non qualifiés⁴.

A3.3 Promotion des investissements de la diaspora dans les zones de forte présence de migrants.

Les projets décrits plus haut (A3.1) seront l'occasion de développer des partenariats avec le secteur privé, afin de garantir la durabilité des actions. De tels partenariats seront recherchés également avec les partenaires du secteur privé au Niger. Le Bureau des Nigériens à l'étranger, établi au sein du ministère des Affaires étrangères avec le soutien technique de l'OIM en 2011, sera un partenaire important pour cette activité.

A3.4 Renforcement de l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE) au Niger et coordination avec les agences dans les pays partenaires

L'ANPE a des inspecteurs déployés dans toutes les régions, qui travaillent avec les autorités locales, les communautés et les dirigeants locaux pour identifier les emplois porteurs, et rapprocher les demandeurs de l'offre. Cependant l'ANPE manque de moyens financiers et technique pour être efficace et mettre en œuvre sa stratégie pour le Niger. Ce projet pourra leur permettre de renforcer leur capacité, tant au niveau national que local, afin de faciliter l'identification de possibilités d'emploi et d'orienter les migrants vers les offres pertinentes dans les zones ciblées.

D'autre part, l'OIM facilitera la coordination avec les agences nationales pour l'emploi dans les principaux pays d'origine, en fonction des besoins sous la coordination générale de la CEDEAO.

A3.5 Développement d'outils pour identifier les opportunités de travail et les projets de développement.

Cette activité est liée à l'exercice continu de cartographie des projets de développement prévus ou mis en œuvre par d'autres partenaires et acteurs (agences des Nations Unies, les ONG internationales, les ONG locales, la Banque mondiale, le gouvernement, les plans de développement régional) pour le Niger et progressivement d'autres pays.

Les informations, régulièrement mises à jours, seront utilisés, entre autre, pour les actions de référencement des bénéficiaires vers les opportunités de travail identifiées et disponibles dans les zones cible.

Budget indicatif R3: 4 000 000 EUR

3.3. Risques et hypothèses

Un certain nombre de risques politiques, économiques et sécuritaires ont été pris en compte dans l'élaboration du projet, y compris des possibles changements au niveau politique

4 Les migrants signent souvent des contrats dans une autre langue que leur langue maternelle, et ne sont pas conscient des implications légales induites. IOM peut proposer un soutien durant les séances de formations, et un soutien légal à travers ses partenaires.

affectant les priorités du Gouvernement en matière de migrations ou encore une possible détérioration de la situation sécuritaire et/ou économique dans la région d'Agadez.

Le projet a été développé de manière à permettre d'atténuer l'impact de ces risques sur la mise en œuvre des activités. En ce qui concerne les risques politiques, l'OIM s'assurera de maintenir une collaboration étroite avec les services gouvernementaux aussi bien au niveau central qu'au niveau régional et local. Ceci permettra d'assurer une adaptabilité du projet tout en atteignant les objectifs définis. Qui plus est, le projet s'efforcera avant tout à développer des méthodologies et procédures au niveau technique et local qui prendront en compte l'ensemble des facteurs en présence. Quant à la situation sécuritaire, l'OIM est un acteur expérimenté dans la région d'Agadez et prendra toutes les mesures nécessaires pour assurer la bonne marche des activités. Ceci inclut par exemple le recrutement et la formation de personnel local sur place qui se déplaceront dans un environnement qui leur est familier. Les activités qui seront menées sur le terrain contribueront à une meilleure coopération et une confiance mutuelle renforcée entre les migrants et les populations.

L'OIM conduira tout au long de la mise en œuvre du projet un monitoring de la situation et consultera la DUE pour tous changements dans le chronogramme ou la couverture géographique du projet, qui seraient nécessaires pour des raisons de force majeure.

3.4. Questions transversales

Toutes les actions mises en œuvre par le projet prendront en compte les spécificités des différents groupes de migrants vulnérables (par sexe, âge, nationalité) de et en transit au Niger pour adapter la réponse aux besoins spécifiques de protection et garantir l'appropriation des initiatives lancées pour la réinsertion socio-économique.

Selon les données de l'OIM, les jeunes (19-31 ans, et en particulier les hommes) sont les plus vulnérables face à la migration irrégulière, l'exercice d'activités illégales ou même l'affiliation à des groupes violents. Ainsi, le projet cherchera à les faire participer activement dans le développement de la communauté pour leur donner les moyens pour le développement socio-économique et leur faire prendre conscience de la migration irrégulière et l'exercice d'activités illégales. En 2014, les migrants qui ont atteint l'Europe à travers l'Italie étaient plus de 90% d'hommes. Parmi les pays africains de l'Ouest, seul le Nigeria a eu une incidence élevée de femmes (16%). 15% des migrants de Gambie étaient mineurs, pour la plupart non-accompagnés. Au Niger, la plupart des migrants sont des hommes jeunes, à l'exception des originaires de la région de Zinder – et plus particulièrement du département de Kantché - où les femmes et les enfants constituent une majorité des voyageurs vers et de retour de l'Algérie.

D'autre part, le cadre environnemental au Niger et dans la région sera pris en compte dans la programmation des activités, la désertification et la multiplication des catastrophes naturelles liées au changement climatique (inondations, sécheresse etc.), participant à la motivation de parcours migratoire, et aggravant les conditions en transit.

L'OIM essaiera également de développer des partenariats public-privé afin d'assurer la durabilité de l'action, et l'appropriation par les acteurs locaux.

3.5. Parties prenantes

3.5.1. Partenaires :

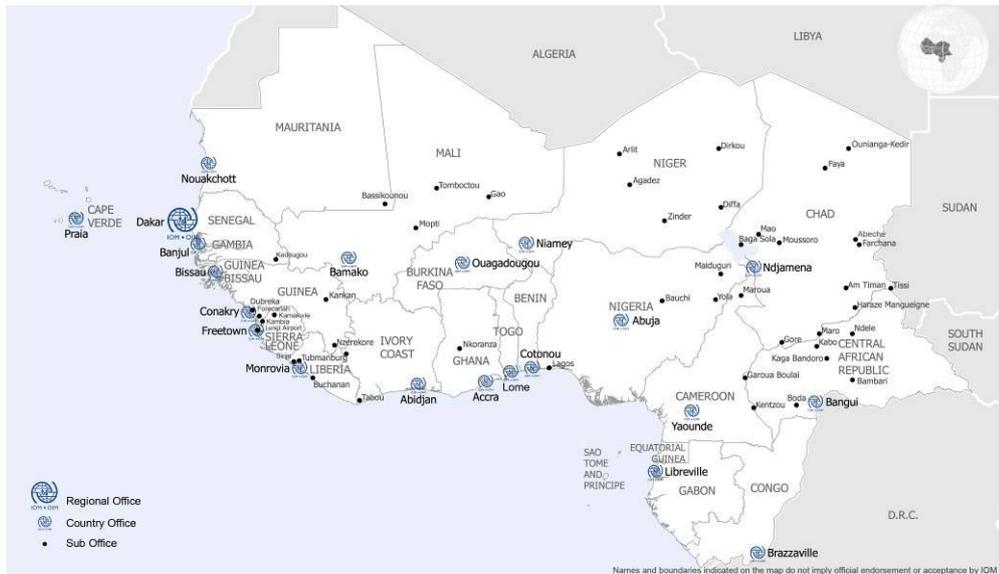
Pour la mise en œuvre de ce projet, l'OIM travaillera en étroite collaboration avec les autorités nigériennes de référence, en particulier le Ministère de l'Intérieur, la Haute Autorité pour la Consolidation de la Paix, le Ministère de la Justice ainsi que le gouvernorat d'Agadez, le Conseil Régional d'Agadez et le conseil régional pour les rapatriements, mis en place par le gouvernorat. L'OIM collabore étroitement avec ces structures dans le cadre de ces activités traditionnelles d'assistance. L'OIM travaillera également avec le Ministère du plan et les agences nationales et acteurs travaillant dans le secteur de l'emploi et de la recherche d'emploi (ANPE, Chambre de commerce etc.), ainsi qu'avec la Commission et l'Agence de lutte contre la traite des personnes, dépendant du ministère de la Justice.

L'OIM partagera avec ces différentes instances les différents résultats ou produits de ce projet de manière régulière.

Dans toutes les localités concernées par le projet, les autorités locales travaillant avec les migrants – à l'instar des maires, préfets, représentants de la société civile, chefferie traditionnelle – seront engagés pour soutenir les activités planifiées.

L'OIM est le seul acteur international opérant à Arlit et Dirkou. Dans ces deux zones, la croix rouge nigérienne soutient les activités de l'OIM dans les centres de transit. Dans ces deux zones également, les relations avec les autorités locales sont excellentes depuis l'établissement des centres suite à la crise Libyenne (2011). Les forces policières et militaires ont appuyé l'OIM dans ces zones pour garantir la sécurité des opérations et activités menées.

A Agadez, la Croix Rouge Nigérienne et la Croix Rouge Française entretiennent des liens de partenariats étroits et durables avec l'OIM. La Croix-Rouge Nigérienne participe au profilage et l'enregistrement des migrants, ainsi qu'aux distributions. La Croix-Rouge française est accréditée pour la délivrance et l'organisation des soins dans le centre d'Agadez. La Protection Civile Nigérienne soutient également les activités menées avec les migrants, particulièrement dans les cas d'urgence.



Date : 10/27/2015

Sources : IOM

Author : IOM West and Central Africa Regional Office

Coordinates System : WGS84:

Scale : 1/22000000

This map is available

on the website :

<http://rodakar.iom.int/>

For more information, please contact RODakar@iom.int

Les bureaux de l'OIM au Niger et dans d'autres pays ciblés, travailleront en étroite collaboration pour faciliter le retour et la réintégration des bénéficiaires, établissant des partenariats avec des ONG locales quand cela est pertinent (notamment pour les retracements familiaux). De façon générale, les bureaux pays de l'OIM vont explorer les partenariats dans leurs pays et régions d'intervention respectifs, avec les autorités locales, les organisations non gouvernementales et internationales, la société civile, et le secteur privé pour développer les projets communautaires au niveau local, en accord avec les stratégies de développement locales et nationales.

3.5.2. Bénéficiaires :

Le projet appuiera les migrants potentiels et les migrants au Niger (Nigériens et les migrants d'Afrique de l'Ouest); les rapatriés/personnes de retour au Niger; les communautés ciblées comme principales zones d'origine des migrants.

Le projet ciblera en particulier les autorités et agences étatiques, tant au niveau national que local, afin de renforcer leurs capacités et leur permettre de répondre efficacement aux flux migratoires dans le pays et assurer une protection adéquate pour les migrants.

4. QUESTIONS DE MISE EN ŒUVRE

4.1. Convention de financement, le cas échéant

Il n'est pas envisagé de conclure une convention de financement.

4.2. Période indicative de mise en œuvre opérationnelle

Le calendrier proposé est de 36 mois. Ce projet devrait démarrer en milieu de l'année 2016, à partir de juin ou septembre au plus tard. Ceci permettrait de garantir une continuité avec la phase I qui se terminera en août-septembre 2016.

La préparation de la transition et passation des activités aux autorités locales et régionales sera préparée durant la phase finale du projet.

4.3. Modules et volets de la mise en œuvre

Gestion directe – OIM (Pagoda)

Conformément à ses objectifs et résultats, l'action se fonde sur trois éléments principaux: i) la gouvernance, ii) la protection et iii) le développement.

La composante sur la gouvernance répond à la nécessité d'une assistance technique et du renforcement des structures existantes, dans un contexte très dynamique sur les migrations. Après des flux migratoires relativement moins importants en 2014, des milliers de migrants ont commencé à utiliser la route Agadez pour aller en Libye et en Europe. Ni le Niger ni la communauté internationale n'étaient prêts à y répondre pour des différentes raisons, y compris le manque d'informations sur ces flux, les faiblesses du cadre juridique et l'absence d'outils et de moyens de les rendre opérationnels, et enfin les différents niveaux de coordination autour du phénomène complexe de la migration. Dans le cadre de cette composante, l'accent sera mis sur la coordination entre les autorités nationales, locales et régionales et le renforcement des capacités, afin d'opérer un transfert progressif de la gouvernance du mécanisme.

La seconde composante, plus axée sur la protection et l'assistance directe aux migrants, l'aide au retour volontaire et la réintégration est nécessaire pour faire face à l'arrivée continue de migrants au Niger, et notamment les cas les plus urgents. Les activités de développement ne pourront pas être efficaces, si les cas vulnérables ne sont pas traités en amont rapidement. Grâce au travail quotidien avec les migrants en détresse et les cas les plus vulnérables, l'OIM perçoit en permanence les problèmes auxquels ils sont confrontés, et peut ainsi ajuster les activités proposées en fonction de ces réalités.

La composante « développement » est au cœur de l'action. Les activités qui la composent couvriront autant de secteurs d'activités que possible pour fournir une grande variété d'options de développement aux migrants, aux membres des communautés locales et aux principales parties prenantes. Il est important que cette composante reste autant que possible ouverte. En effet, de la souplesse dans les interventions est nécessaire pour pouvoir réagir au suivi continu, et adapter voire inclure de nouvelles activités en fonction des recommandations. D'autre part, cela permettra de s'adapter à un contexte très volatile, notamment sur une période de trois ans.

4.4. Budget indicatif

Composante:	Montant (EUR)
Gouvernance migratoire (R1)	1 000 000
Protection et retour (R2)	2 000 000
Migration et Development (R3)	4 000 000
Total	7 000 000

4.5. Évaluation et audit

Le projet dans son ensemble fera l'objet d'un suivi permanent et régulier. Des visites, à la fois par le personnel de l'OIM et des partenaires locaux contractés, seront ainsi organisées de façon régulière sur le terrain. Ces visites donneront lieu à des rapports succincts dans lesquels les observations seront collectées quant aux progrès réalisés pour atteindre les objectifs prédéterminés. Au niveau du projet entier et afin d'évaluer l'impact des activités, des outils spécifiques de collecte des informations seront développés et serviront à la conduite et l'animation de focus group et d'entretiens individuels sur le terrain. Tous les rapports seront transmis au responsable Monitoring et Evaluation (M&E), qui aura la responsabilité de les analyser et trianguler avec tout type d'information reçu d'autres sources afin de jauger l'avancée du projet et de formuler des recommandations au Chargé de Programme.

Le Chargé de Programme aura la tâche de vérifier de façon régulière des progrès et résultats obtenus par rapport aux objectifs et le plan d'action initiaux tels que décrits dans la proposition originale du projet. Des réunions régulières seront organisées avec le personnel clé responsable de la mise en œuvre du programme afin de présenter les rapports de monitoring, et de prioriser les objectifs quant à la mise en œuvre des recommandations. Le Chargé de Programme se rendra également de façon régulière sur le terrain, afin d'observer dans quelles mesures les recommandations pour la mise en œuvre des activités sont appliquées, et d'évaluer directement l'avancement des activités.

Au niveau d'Agadez, l'assistant terrain sera en charge du développement d'indicateurs et de la préparation de rapports consolidés afin d'assurer un suivi qualitatif et quantitatif des actions entreprises et des résultats atteints. Le bureau régional de Dakar, ainsi que le siège de l'OIM à Genève, soutiendront également le suivi de l'action dans son ensemble. Les quatre bureaux respectifs vérifieront de façon régulière l'avancement des activités et les dépenses réalisées, et quand nécessaire, conseilleront le Chargé de Programme sur de possibles ajustements à mettre en œuvre pour le programme.

Une évaluation interne sera réalisée à mi-parcours afin de mesurer l'impact et la pertinence des activités mises en œuvre par rapport aux objectifs initiaux. Cette évaluation sera menée si possible conjointement par les bureaux régionaux de Dakar et le siège de Genève. Selon les résultats de cette évaluation, des ajustements seront proposés afin d'améliorer l'efficacité de l'action dans son ensemble.

Durant la phase de clôture du projet, une évaluation finale sera réalisée pour analyser l'ensemble des résultats atteints par rapport aux objectifs spécifiés dans la proposition de projet initial.

Des audits *ad hoc* ou de missions de vérification des dépenses pourraient être engagés par la Commission européenne pour un ou plusieurs contrats.

Les audits et vérifications des dépenses seront effectués conformément à l'analyse de risque. Les évaluations et les missions d'audit seront mises en œuvre au moyen de contrats de service, en utilisant l'un des contrats cadre de la Commission prévue à cette fin.

4.6. Communication et visibilité

L'OIM développera un plan de visibilité pour la mise en œuvre du projet, qui suivra les indications du manuel de l'UE sur la visibilité⁵. La visibilité de l'Union Européenne sera notamment assurée grâce à l'utilisation du logo de l'Union Européenne dans tous les documents qui seront produits et publiés dans le cadre du projet (documents pour les formations, fascicules, attestations, fiches d'activités des bénéficiaires, contrats de réintégration, etc.), ainsi que sur le matériel et équipement des lors que la situation sécuritaire le permet. Les équipes sur le terrain, y compris l'équipe de volontaires qui sera établie à Agadez, seront également équipées de t-shirts affichant le logo de l'Union Européenne.

Des communications seront faites lors des différentes activités mises en œuvre, en coordination avec la Délégation de l'Union Européenne au Niger.

⁵ https://ec.europa.eu/europeaid/funding/communication-and-visibility-manual-eu-external-actions_en